

Algeria update
Item 3

INTERVENTION DE S.E.M MOHAMED BENHOCINE, CHEF DE LA DELEGATION ALGERIENNE
A LA 40^{EME} SESSION DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'ONUDI

VIENNE, 20-22 NOVEMBRE 2012

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord, de faire ce que je n'ai pas fait hier dans mon enthousiasme pour appuyer la candidature du Pérou. C'est de vous féliciter chaleureusement pour votre élection à la présidence de cette 40^{eme} session du Conseil du Développement Industriel et de vous assurer, ainsi que tous les membres du Bureau que je félicite également, de l'entière coopération de ma délégation pour que nos travaux soient couronnés de succès.

A cet égard, je tiens à remercier le Secrétariat de l'ONUDI pour toutes les dispositions prises afin d'assurer la réussite de cette session.

J'aimerais également rendre un hommage appuyé à notre Directeur Général M. Kandeh Yumkella pour l'impulsion qu'il n'a cessé d'imprimer à la mission de l'ONUDI.

Hier j'ai écouté avec beaucoup d'attention la déclaration de M. Yumkella. Cette déclaration prenait à certains moments l'allure d'un discours bilan. Je voudrais dire que nous n'en sommes pas encore là. Il reste encore plusieurs mois avant que sa mission ne prenne fin et nous entendons bien continuer à profiter de sa capacité de travail, de son sens de l'anticipation et de son dynamisme.

Nous le remercierons solennellement le moment venu.

Je dois souligner que nous avons apprécié et nous appuyons l'accent mis par M. Yumkella concernant certains thèmes. Celui de la recherche du partenariat avec les Etats, les organisations internationales mais également avec les entreprises et la société civile est très important. L'accès au commerce, l'utilisation rationnelle et novatrice des sources d'énergie, l'industrie verte, la coopération Sud-Sud, sont également autant de domaines qui sont au cœur de la lutte contre la pauvreté et pour le développement.

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de dire que ma délégation se reconnaît dans les déclarations prononcées, respectivement, par le Nigeria au nom du Groupe Africain et le Pérou au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Ainsi dans cette intervention, je me conformerai à votre souhait, celui d'être aussi bref que possible en n'évoquant que les questions qui nous tiennent à cœur.

Monsieur le Président,

De manière générale, les progrès dont fait état le rapport annuel sur l'amélioration de la pertinence du rôle de l'ONUDI et des services qu'elle a fournis au cours de l'année 2011 sont un motif de satisfaction.

C'est plus particulièrement le cas de l'augmentation de 36% dans le taux de mobilisation des ressources financières pour la coopération technique.

A cet égard, l'Algérie apprécie hautement le rôle de conseil, d'assistance et d'accompagnement que joue l'Organisation, notamment en matière de conception et de formulation de stratégies et de politiques efficaces ayant trait au développement industriel et la relance de l'économie productive.

C'est également le cas du programme spécifique de l'ONUDI consacré au développement de groupements et de réseaux dont l'objectif consiste à permettre aux PME de constituer des consortiums d'exportation de nature à garantir aussi bien un accès aux marchés d'exportation qu'une amélioration dans la qualité des modes de production.

Dans ce cadre, mon pays tient à dire toute sa satisfaction en ce qui concerne les premières étapes de mise en œuvre du programme d'assistance technique au Ministère algérien de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement dans le domaine de l'agroalimentaire. Parmi les objectifs assignés à ce projet, figure notamment le développement et l'évaluation de consortiums d'exportation comme mesure visant la modernisation et la diversification du secteur agroalimentaire en Algérie. Ce projet vient en appui aux efforts déployés par le Gouvernement algérien dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 dont l'objectif consiste à garantir la prospérité du pays, améliorer le niveau de vie de la population et développer des infrastructures socio-économiques.

C'est, en outre, le cas des activités de l'ONUDI dans les domaines de l'environnement et de l'énergie qui s'inscrivent dans le cadre des trois composantes thématiques de son programme : production industrielle économe en ressources et à faible émission de carbone ; accès à une énergie propre et ; renforcement des capacités pour la mise en œuvre des accords multilatéraux. La consécration de l'ONUDI comme principal agent de réalisation du Fonds de l'Environnement Mondial aux fins d'application du Protocole de Montréal témoigne de son rôle de leader dans l'assistance des pays membres à remplir les obligations qui leur incombent en vertu du Protocole.

Mon pays s'est engagé avec l'ONUDI dans plusieurs projets relatifs à la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Cette coopération vient accompagner la stratégie nationale visant à promouvoir les industries propres pour préserver l'environnement.

L'Accord portant renforcement des capacités pour la gestion écologiquement rationnelle des Polluants Organiques Persistants et l'élimination des déchets spéciaux PCB, signé à l'occasion de la visite en Algérie du Directeur Général de l'ONUDI, en Octobre 2010, vient intensifier davantage cette coopération. Nous attendons que les dispositions nécessaires soient prises pour entamer la mise en œuvre de ce projet qui vise à éliminer les déchets spéciaux avec des technologies de traitement qui répondent aux meilleures pratiques environnementales prévues par la Convention de Stockholm.

C'est enfin le cas du soutien qu'apporte l'ONUDI aux programmes régionaux et à la redynamisation de la coopération Sud-Sud.

En sa qualité de Président de la Conférence Africaine des Ministres de l'Industrie (CAMI), l'Algérie tient à saluer l'appui de l'ONUDI qui, outre son rôle de coordinateur et d'intermédiaire, apporte une assistance remarquable aux communautés économiques régionales pour renforcer leurs capacités de conception et de formulation des projets de coopération.

Nous encourageons l'Organisation à poursuivre ses efforts dans les domaines qui représentent un intérêt vital pour les pays en développement, notamment l'agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique et la promotion d'activités productives pour les jeunes.

Monsieur le Président,

Animé par le souci de hisser l'ONUDI à la hauteur des attentes des pays membre, mon pays tient à honorer régulièrement et à temps ses obligations au titre du budget de l'Organisation et invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'acquitter de leurs quotes-parts respectives.

Néanmoins, ma délégation constate avec beaucoup d'inquiétudes que le montant des arriérés des anciens membres de l'ONUDI dépasse les 70 millions d'euros et encourage le Secrétariat à poursuivre ses efforts et ses contacts avec les pays concernés afin d'en assurer le recouvrement.

Monsieur le Président,

Notre présente session est appelée à statuer sur une question qui revêt une importance particulière pour l'ONUDI : il s'agit des modalités de nomination du nouveau Directeur Général.

A cet égard, ma délégation accueille favorablement la proposition relative à l'organisation d'un forum visant à réunir les candidats avec les Etats membres pour mieux connaître leurs visions respectives sur le fonctionnement et l'avenir de l'Organisation. Une telle démarche imprimera davantage de transparence, d'impartialité et, par conséquent, de crédibilité au processus de sélection.

La pratique suivie tout récemment au niveau de la Commission Préparatoire de l'OTICE devrait nous inspirer pour arrêter les dispositions adéquates afin d'aboutir au choix de la personne la plus appropriée pour présider aux destinées de l'ONUDI.

S'il est admis que les scénarios proposés, à cet effet, sont tous les deux effectifs et réalistes pour assurer une transition en douceur, ma délégation est en faveur de la tenue d'une session extraordinaire de la Conférence Générale pour entériner la nomination du nouveau Directeur Général et permettre à ce dernier de prendre ses fonctions juste après le départ de M. Yumkella. Nous sommes, toutefois, prêts à faire preuve de flexibilité et à nous joindre à tout éventuel consensus que peuvent refléter les discussions entre les pays membres à ce sujet.

Monsieur le Président,

Je ne peux aborder le futur de l'Organisation sans présenter mes sincères remerciements aux deux co-présidents du Groupe de Travail Informel sur l'Avenir de l'ONUDI, S.E. Mme Ana Teresa Dengo Benavides, Ambassadeur, Représentant Permanent du Costa-Rica et M. Alberto Groff de la Mission Permanente de la Suisse, pour leurs efforts dans la conduite de ses travaux.

Mon pays se félicite du débat substantiel qui a accompagné les délibérations de ce Groupe jusqu'à présent. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt la poursuite des discussions afin de formuler des recommandations ayant trait à l'élaboration d'une stratégie sur l'avenir de l'Organisation.

Je tiens à dire, à cet égard, toute mon appréciation quant à la contribution du Secrétariat de l'ONUDI aux travaux de ce Groupe informel à travers une panoplie de présentations qui ont éclairé les Etats membres sur le fonctionnement et les activités de l'Organisation.

Je maintiens l'espoir que l'ONUDI trouvera, grâce à cette vaste et ambitieuse entreprise de réforme, la confirmation de sa vocation relative au développement et à la promotion du secteur industriel..

Je vous remercie.

ALGERIA

POINT 11 : PROCESSUS DE SELECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GENERAL :

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier le Secrétariat pour tous les documents qui ont été mis à notre disposition au sujet de la nomination du nouveau Directeur Général.

Ma délégation accueille favorablement la proposition relative à l'organisation d'un forum de candidats et son intégration dans le processus d'élection du Directeur Général sans qu'il soit nécessaire de modifier l'Acte constitutif de l'ONUDI ou le règlement intérieur du Conseil du Développement Industriel. Nous considérons qu'une telle démarche sera de nature à permettre aux Etats membres de mieux connaître les candidats et leurs visions respectives sur le fonctionnement et l'avenir de l'Organisation et à imprimer davantage de transparence, d'impartialité et, par conséquent, de crédibilité à ce processus de sélection.

A cet effet, la pratique suivie tout récemment au niveau de la Commission Préparatoire de l'OTICE devrait nous inspirer pour arrêter les dispositions adéquates afin d'aboutir au choix de la personne la plus appropriée pour présider aux destinées de l'ONUDI.

Tout en considérant que les scénarios proposés sont tous les deux effectifs et réalistes pour assurer une transition en douceur, ma délégation est en faveur de la tenue d'une session extraordinaire de la Conférence Générale pour entériner la recommandation de la 41^{ème} session du Conseil du Développement Industriel sur la nomination du nouveau Directeur Général et permettre à ce dernier de prendre ses fonctions juste après le départ de M. Yumkella.

Néanmoins, nous sommes prêts à faire preuve de flexibilité et à nous joindre à tout autre consensus que peuvent refléter les discussions entre les pays membres à ce sujet.

Je vous remercie.

POINT 13 : DATE ET LIEU DE LA 15^{EME} SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE :

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite de l'offre généreuse faite par le Gouvernement du Pérou d'accueillir la 15^{ème} session ordinaire de la Conférence Générale de l'ONUDI à Lima, du 2 au 6 Décembre 2013.

Nous apportons notre appui au projet de décision présenté, à cet effet, par le G77 et la Chine et nous restons confiants qu'une suite favorable lui sera réservée par notre présente session.

Nous espérons que la prochaine session de la Conférence Générale connaîtra autant de succès que celle organisée à Lima en 1975, notamment dans le contexte actuel de discussions sur l'avenir de l'Organisation.

Je vous remercie.